

Comment remplir son dossier d'inscription ?

Pour accéder au service, rendez-vous sur :

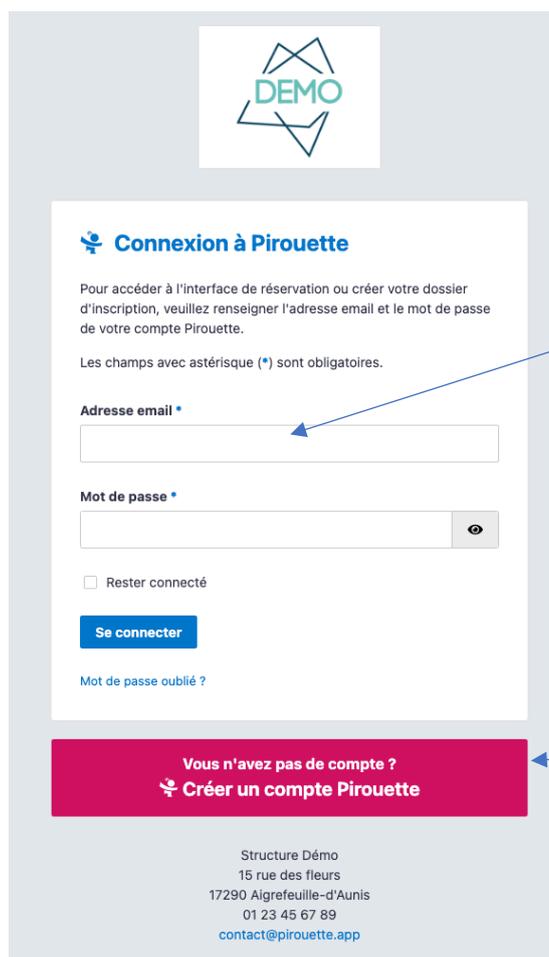
<https://slep.pirouette.app>

Un seul dossier pour toutes les activités de la SLEP : A.C.M / Ecole de Musique / Ateliers
A partir de la saison 2025/2026

Pour toutes les activités de la saison 2024/2025, les inscriptions se font sur ce lien :

<https://slep.portail-defi.net/>

1 - Connectez-vous ou créez un compte Pirouette



DEMO

Connexion à Pirouette

Pour accéder à l'interface de réservation ou créer votre dossier d'inscription, veuillez renseigner l'adresse email et le mot de passe de votre compte Pirouette.

Les champs avec astérisque (*) sont obligatoires.

Adresse email *

Mot de passe *

Rester connecté

Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

Vous n'avez pas de compte ?
Créer un compte Pirouette

Structure Démo
15 rue des fleurs
17290 Aigrefeuille-d'Aunis
01 23 45 67 89
contact@pirouette.app

Vous avez déjà un compte Pirouette dans une autre structure ?

Utilisez vos identifiants habituels pour vous connecter.

Vous n'avez pas encore de compte Pirouette ?

Cliquez sur le bouton « Créer un compte ».



2 – Créez votre dossier d'inscription

Vous êtes dans : Accueil > inscription

Étape 1 Année d'inscription | Étape 2 Famille | Étape 3 Enfants | Étape 4 Entourage | Étape 5 Justificatifs | Étape 6 Finalisation

Inscription : Année d'inscription (étape 1 sur 6)

Les dossiers d'inscription doivent être complétés avant le 7 juillet 2023.

Les champs avec astérisque (*) sont obligatoires.

Choisir l'année d'inscription *

2023 - 2024

✓ Valider et continuer

Remplissez chaque étape soigneusement.

Validez chaque étape en cliquant sur le bouton « Valider et continuer »

Vous avez déjà un dossier Pirouette dans une autre structure.
Gagnez du temps en copiant ce dossier !

Choisir le dossier à copier *

 DEMO
Structure Demo

 Ne pas copier

Astuce !

Si vous disposez déjà d'un dossier d'inscription dans une autre structure utilisant Pirouette, il est proposé automatiquement.

Vous pouvez le sélectionner pour pré-remplir votre inscription.



3- Détail de votre dossier d'inscription

Etape 1 : Choix de l'année d'inscription et éventuellement d'un dossier déjà existant

Etape 2 : Informations relatives à votre foyer

Etape 3 : Liste des enfants et des adultes qui participeront aux activités de la SLEP (ACM, Ecole de Musiques, Ateliers).

Choix des services

Périscolaire

Cet enfant utilisera les services périscolaires ? *

Oui Non

Pensez bien à choisir les services que votre enfant utilisera : Périscolaire, Mercredi, Vacances,...

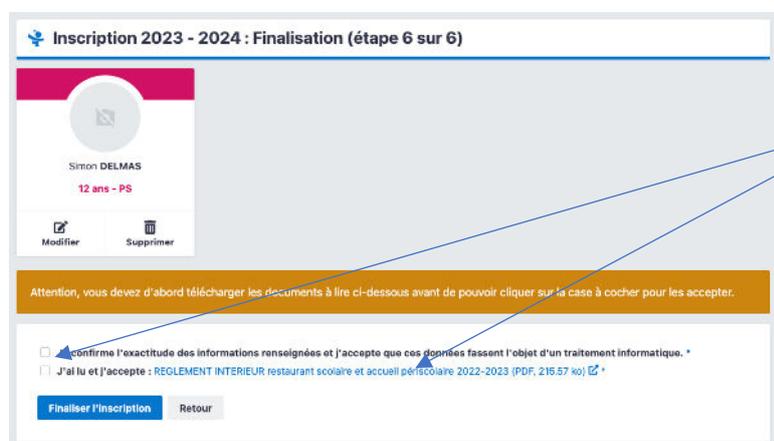
Etape 4 : Entourage de vos enfants

Indiquez toutes les personnes qui auront le droit de venir chercher votre enfant, qui seront contact d'urgence ou les responsables légaux.

Etape 5 : Envoi des justificatifs obligatoires

- Attestation CAF de moins de trois mois ou dernier avis d'impôts
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé de votre enfant
- PAI le cas échéant
- Documents justifiants des mesures spécifiques (garde exclusive,...) le cas échéant

Etape 6 : Finalisation de votre dossier



Vous devez télécharger obligatoirement le ou les documents à puis cocher chaque case pour valider votre dossier.

Votre dossier sera vérifié par la structure avant son acceptation.



3 – Choisissez vos réservations

Les réservations ne sont accessibles que si votre dossier d'inscription a été accepté par la structure et que celles-ci sont ouvertes.

Pour accéder aux grilles de réservation, cliquez dans le menu de navigation sur le service concerné (exemple : périscolaire, restauration...)

Semaine 36	Matin	Soir
lundi 4 septembre	RÉSERVER POUR LE MATIN	RÉSERVER POUR LE SOIR
mardi 5 septembre	RÉSERVER POUR LE MATIN	RÉSERVER POUR LE SOIR
jeudi 7 septembre	RÉSERVER POUR LE MATIN	RÉSERVER POUR LE SOIR
vendredi 8 septembre	RÉSERVER POUR LE MATIN	RÉSERVER POUR LE SOIR

Cliquez sur la période que vous souhaitez réserver.

Réservation du lundi 4 septembre - Soir

Choisir une prestation

Petit soir de 16h30 à 18h00 2,70 euros Ouvert

Petit soir + Grand soir de 16h30 à 18h45 3,90 euros Ouvert

Puis choisissez la prestation voulue.

Répétez l'opération pour chaque journée souhaitée.

Pensez à réserver pour chacun de vos enfants.

Semaine 36	Matin	Soir
lundi 4 septembre	RÉSERVER POUR LE MATIN	Petit soir Réservation NON CONFIRMÉ
mardi 5 septembre	Matin Réservation NON CONFIRMÉ	RÉSERVER POUR LE SOIR
jeudi 7 septembre	Matin Réservation NON CONFIRMÉ	Petit soir Réservation NON CONFIRMÉ
vendredi 8 septembre	RÉSERVER POUR LE MATIN	Petit soir + Grand soir Réservation NON CONFIRMÉ
Semaine 37	Matin	Soir
lundi 11 septembre	RÉSERVER POUR LE MATIN	RÉSERVER POUR LE SOIR

Total des réservations : 13,10 €

Vos choix sont placés dans votre panier temporairement, il faut cliquer sur le bouton « confirmer vos choix » pour valider votre réservation.

Semaine 36	Matin	Soir
lundi 4 septembre	RÉSERVER POUR LE MATIN	Petit soir de 16h30 à 18h00 RÉSERVÉ
mardi 5 septembre	Matin de 16h30 à 18h00 RÉSERVÉ	RÉSERVER POUR LE SOIR
jeudi 7 septembre	Matin de 16h30 à 18h00 RÉSERVÉ	Petit soir de 16h30 à 18h00 RÉSERVÉ
vendredi 8 septembre	RÉSERVER POUR LE MATIN	Petit soir + Grand soir de 16h30 à 18h45 RÉSERVÉ

Après votre confirmation, votre sélection apparaît « réservé », en vert. Cela signifie que vos réservations sont bien prises en compte, vous pouvez quitter le portail famille.



3 – Autres fonctions du portail famille

Justifier une absence

En cas d'absence constatée, vous serez notifié par mail. Vous pourrez justifier cette absence pendant un certain délai afin d'éviter d'être facturé (cf. règlement intérieur/conditions générales).
Pour justifier une absence, vous devez cliquer dans l'écran d'accueil du portail famille sur le bouton « Justifier une absence ».



Déclarer une absence à venir

Si vous êtes encore dans le délai pour modifier vos réservations, il suffit d'accéder à la grille de réservation puis de supprimer votre réservation en cliquant sur la période concernée.

Si vous n'êtes plus dans le délai pour modifier vos réservations, vous pouvez déclarer (et justifier le cas échéant) l'absence depuis l'onglet « Votre compte » > « Déclarer une absence ».

La justification de votre absence sera étudiée par la structure avant son acceptation.

Modifier votre mot de passe ou votre email

Pour ce faire, il faut accéder à l'onglet « Votre compte » puis cliquer sur « Paramètres de compte ».

Si vous oubliez votre mot de passe, vous pouvez en créer un nouveau en utilisant le lien « Mot de passe oublié » disponible depuis l'écran de connexion. Un mail vous sera envoyé avec un lien vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, votre structure ne peut pas voir ou créer votre mot de passe.

Modifier les informations de votre dossier

Pour ce faire, il faut accéder à l'onglet « Votre compte » puis cliquer sur « Paramètres de compte ».

Certaines modifications seront soumises à validation par votre structure les autres seront automatiquement notifiées à la structure.

Besoin d'aide ? Un seul contact

Tél. : 05 46 45 11 16 - contact@slep.fr

